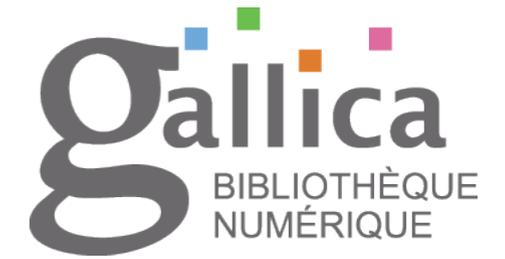


{ BnF



# À travers l'histoire de la Haute-Auvergne / docteur de Ribier

Source [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr) / Bibliothèque nationale de France



Ribier, Louis de (1876-1932?). À travers l'histoire de la Haute-Auvergne / docteur de Ribier. 1926-1932.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

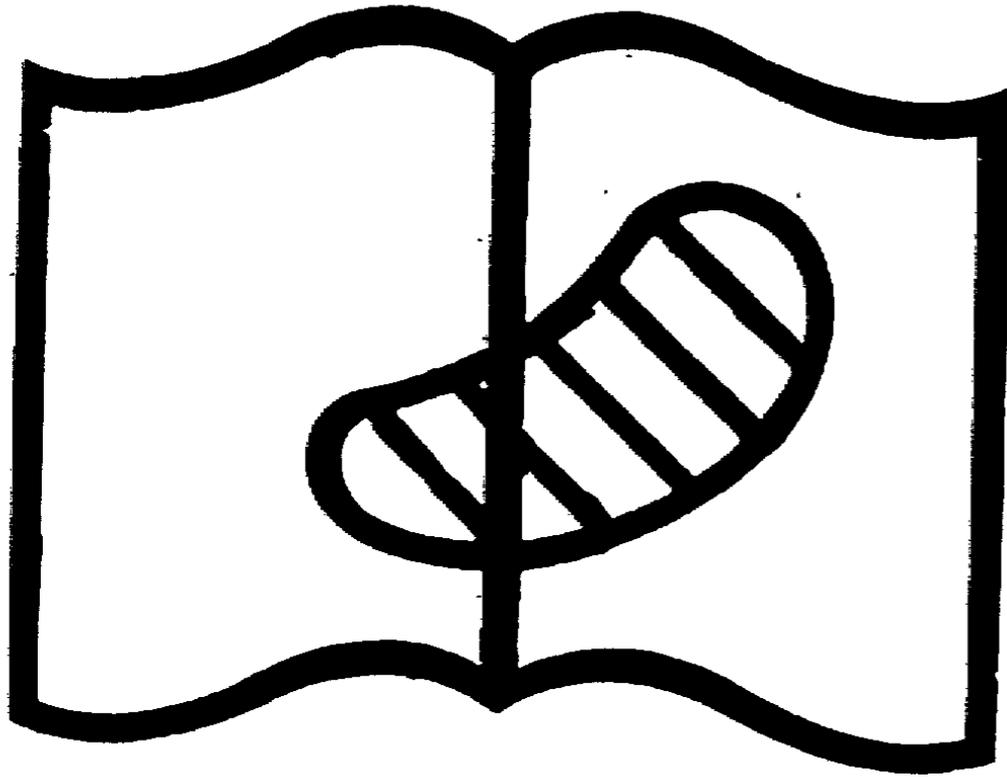
\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

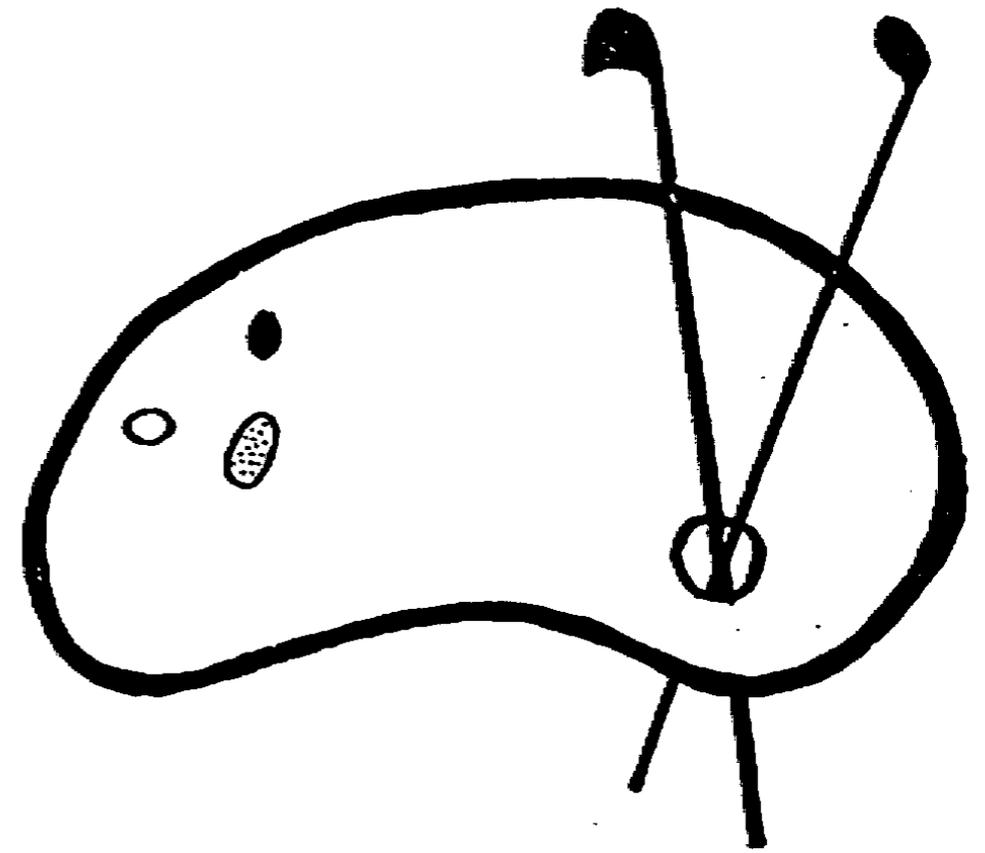
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).



Illisibilité partielle

VALABLE POUR TOUT OU PARTIE DU  
DOCUMENT REPRODUIT



DEBUT D'UNE SERIE DE DOCUMENTS  
EN COULEUR

Docteur de RIBIER  
.....

*A travers l'Histoire*

DE LA

**- HAUTE-AUVERGNE -**

.....  
PREMIÈRE SÉRIE  
.....

PARIS  
*Edouard CHAMPION*  
5, Quai Malaquais, 5

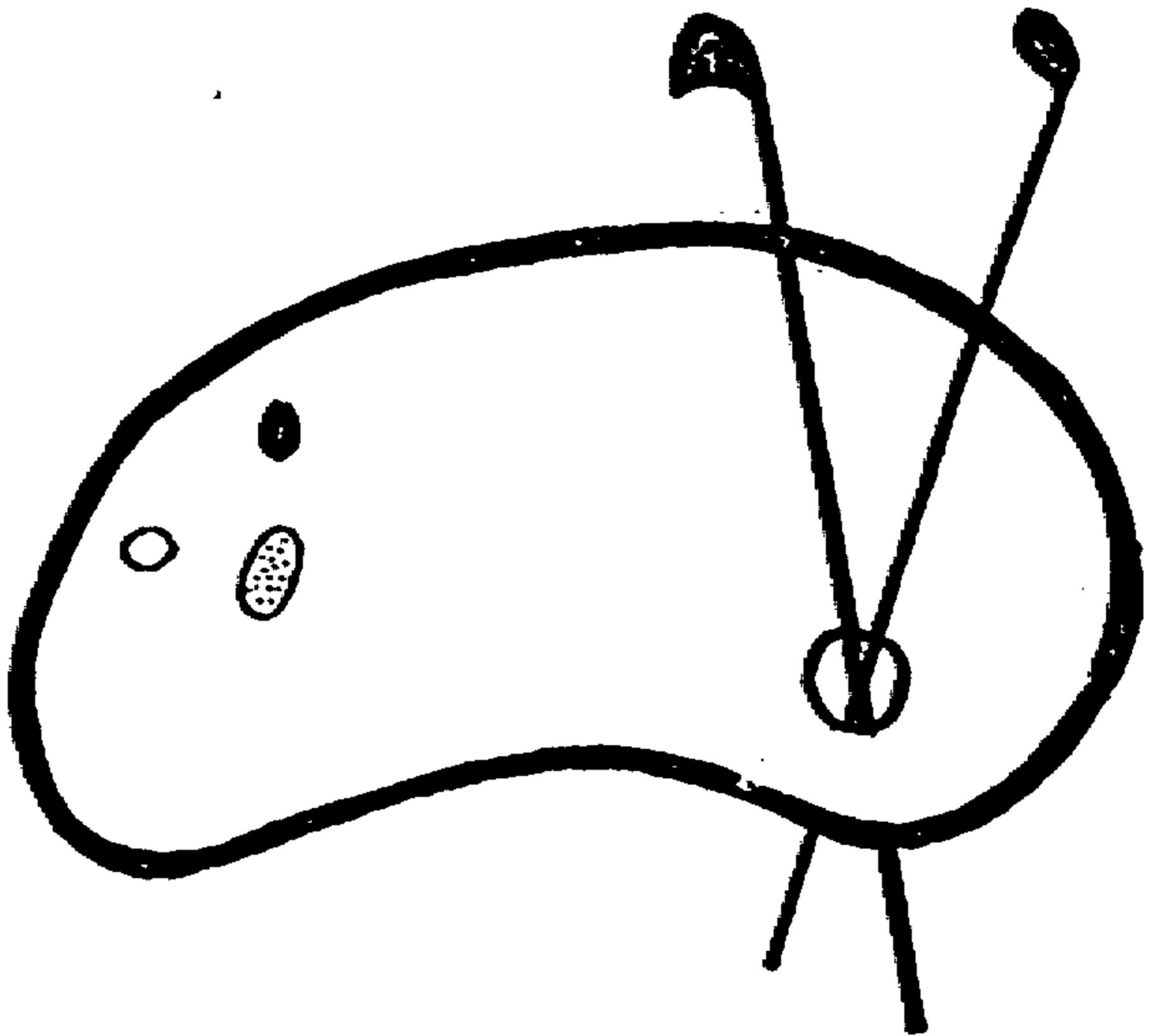
1920

80 L<sup>2</sup> K

4261







**FIN D'UNE SERIE DE DOCUMENTS  
EN COULEUR**





*A travers l'Histoire*

DE LA

**HAUTE-AUVERGNE**

5123



8 LK2

264 (4-4)



Docteur de RIBIER

.....



*A travers l'Histoire*

DE LA

**- HAUTE-AUVERGNE -**

.....

PREMIÈRE SÉRIE

.....

PARIS

*Edouard* CHAMPION

5, Quai Malaquais

—  
1926



Le petit recueil que nous publions aujourd'hui, est formé d'articles parus dans **“ LA CROIX DU CANTAL ”** et dans **“ L'AUVERGNE REPUBLICAINE ”** durant les années 1923 à 1926.

En nous offrant l'hospitalité de leurs colonnes pour ces courtes études d'histoires locales, ces deux journaux nous ont permis de tirer de l'oubli quelques parcelles du passé de la petite patrie, qui, nous l'espérons, auront intéressé nos Compatriotes.

Docteur de **RIBIER**

La Barthe, juillet 1926



# LES PROTESTANTS

dans la Baronnie de La Roquebrou  
au XVII<sup>e</sup> siècle

---

Glénat, en Auvergne et Gouilles, en Limousin, étaient au début du XVII<sup>e</sup> siècle, deux foyers de protestanisme. Chacune de ces localités possédait un temple et, en 1632, messire Jean de Lafon était pasteur de l'église calvaniste de Glénat. De nombreux adeptes de la Réforme existaient dans les paroisses environnantes: Montvert, La Roquebrou, Saint-Gérons, Siran, Saint-Saury, Parlan, Pers, etc. Le voisinage immédiat de la vicomté de Turenne où les religionnaires étaient fort nombreux, explique cette pénétration en Auvergne.

Jusqu'à la Révolution les protestants n'eurent pas d'état civil et les documents qui les concernent sont renfermés dans les minutes des notaires ou les archives des familles. Le regretté Calle, d'après le manuscrit de l'abbé Figeac, nous apprend que durant les guerres de religion, le prieur d'Escalmels, monastère de la paroisse de St-Saury, Louis de Loumagne de Cardaillac, embrassa le parti de la Réforme, entraînant avec lui la plupart de ses religieux, qui, après sa mort tragique, abjurèrent leur erreur.

Le premier acte que nous avons rencontré est le testament d'une dame de Parlan:

Cathérine de Richard, veuve de Géraud Jaulhac, qui le 20 janvier 1620, déclare devant de Frégeac, notaire à La Roquebrou « **qu'elle veut être inhumée en la forme que ceux de la religion réformée ont accoutumé ensevelir leurs défunts** ».

Les prêtres catholiques luttaient avec ardeur et souvent avec succès contre l'hérésie.

Le 26 avril 1624 le curé de La Roquebrou, Pierre Savy, dont le zèle est infatigable, reçoit l'abjuration de François La Caze, du village de Sanhemoussouse, paroisse de St-Julien, diocèse de Tulle; et le 14 décembre 1625 il enterre Jeanne de Mathieu « **après avoir abjuré l'hérésie de Calvin** » (1).

Le 17 avril suivant, c'est Jacqueline de Montiner, femme d'Antoine Bennet, de Glénat, qui, assistée de son mari, abjure entre les mains du même prêtre, dans la chapelle de l'hôpital de La Roquebrou.

La femme de Pêtre-Jean de Beauclair, Jacqueline de Cat, en fait autant le 13 septembre 1626, dans la chapelle du château de Messac, en présence de Jean de Cat, curé de Saint-Paul-des-Landes et de P. Frégeac, prêtre de La Roquebrou.

Le dimanche 10 octobre 1626, Jean Bourrieu aîné, abjure solennellement dans l'église de Saint-Gérons, en présence d'Antoine Imbert, curé de cette paroisse et de Pierre Savy, curé de La Roquebrou, **comis ad hoc, par l'Evêque de St-Flour.**

---

(1) Toutes ces abjurations sont mentionnées aux registres de catholicité de La Roquebrou.

Le 7 mars 1627, c'est le tour de Jean Garrigues, de Glénat et le 30 avril 1628 d'Antoine Rieuzal, tailleur d'habits à La Roquebrou.

La veille de son mariage, le 1<sup>er</sup> janvier 1630, François Grandjean, de la ville d'Epinal en Lorraine, abjure dans la chapelle de La Trémolières où il épouse le lendemain Jeanne Bertrand de La Roquebrou.

Le 5 novembre 1631, dame Marie de Colomb, du Teil, fille d'une gentilhomme verrier et épouse de Jean Caldemaison, de Siran, en fait autant dans la chapelle de l'hôpital de La Roquebrou entre les mains du curé Savy, « **conis par Mgr l'Evêque de Saint-Flour à recevoir les hérétiques repentants au giron de l'Eglise** ».

Puis les abjurations deviennent plus rares, nous relevons seulement le 17 avril 1638, celle d'un soldat de la compagnie du comte de Caylus, Louis Reynoual, natif de Privas en Vivarez, **chappellier de son métier**, et sur l'acte de sépulture de Renée de Passefons, veuve de Barthélemy Esteries, morte à La Roquebrou le 23 octobre 1641, âgée de 76 ans, la mention suivante : « **laquelle ayant été nourrie et instruite dans sa jeunesse en l'erreur du calvinisme, s'était convertie depuis cinq ans à notre sainte religion** ».

Jean de Lafon, lui-même, pasteur de Glénat, se convertit dans son âge mur. on lit, en effet, sur le registre des actes de décès de La Roquebrou : « **Le 11 décembre 1666, mort de M. Jean Laffon, autrefois ministre de la religion prétendue réformée; depuis longues années converti à la foy catholique** ».

Jusqu'en 1632, les réunions des réformés se faisaient dans des locaux de fortune; maisons particulières, granges, voire même simples hangars, quand elles n'avaient pas lieu de nuit et en plein air.

Emue et peinée d'un tel état de chose, une calviniste de marque, demoiselle Anne de La Grillère, co-seigneuresse de Glénat, devint un véritable mécène pour ses coréligionnaires. Le 9 juin 1632, elle consentit devant le notaire de La Roquebrou, de Sarrauste, une donation où elle expose: « **Qu'ayant été dès son enfance nourrie dans la religion réformée et reconnaissant les besoins que la dite religion a dans la présente province de la Haute-Auvergne pour se maintenir et durer à l'avenir** », elle donne à Jean de Lafon, en qualité de ministre et pasteur de l'église réformée le droit d'entrer avec leurs coréligionnaires dans son château de La Grillère et de « **tenir dans la grande salle les assemblées que bon semblera audit de Lafon et à ses successeurs, pour célébrer les scènes religieuses, la parole de Dieu, etc...** »

Ce même notaire de Sarrauste, reçut quelques jours après, le 28 juin, le testament de maître Marc-Antoine Joffre, chirurgien à La Roquebrou, lequel « **prétendant faire voyage à la ville de Montpellier, et autres villes et y demeurer quelques temps s'il plaît à Dieu pour apprendre quelque chose de son état de chirurgien, craignant d'être atteint de maladies ou autres incommodités, considérant qu'il n'y a rien de plus certain que la mort et de moins certain que l'heure d'icelle** », a fait

son testament, où il demande d'être enterré dans le cimetière de ceux de la religion réformée le plus proche de la ville où il décèdera.

L'année suivante, le 16 mars 1633, la femme de Pierre Glénadel, laboureur, de Rénac, paroisse de Saint-Gérons, teste devant Guirbal, notaire à La Roquebrou et exprime la même volonté. De même le 28 avril 1633, devant de Sarrauste, la veuve de Jean Molène, de La Roquebrou, veut être « **Sépulcrée au cimetière du Cavanet, audit La Roquebrou, où ceux de la religion réformée ont accoutumé d'être ensevelis** », elle lègue trente livres à l'église réformée de Glénat.

Jean Desplat, bourgeois de Montvert, teste le 23 octobre 1634 et veut être enterré dans le cimetière des protestants de Montvert; sa veuve Nadalle Dufaure, s'affirme huguenotte et demande, le 7 mars 1635, à reposer auprès de lui.

De même, le 7 octobre 1636, Anne de Jallet, veuve de Vincent, bâtard de Montal, seigneur de Montvert, qui, vers 1580, à la tête d'une bande de religionnaires, avait enlevé tous les mulets du Haut-Pays, veut être inhumée au tombeau de ses prédécesseurs, selon la coutume de ceux de la religion réformée, dont elle fait profession.

L'année suivante, le 12 mars, Hélié de Passefoas, entend reposer près de son château de Grattepaille, et donne trente livres à l'église réformée de Glénat.

Au mois de décembre 1639, le consul d'Aurillac, Lacarrière, proteste contre l'é-

lection au Consulat, du médecin Jean Gourlat, en disant qu'il est huguenot, qu'il a changé trois ou quatre fois de religion et qu'il a fait enterrer son frère Claude à Glénat où les huguenots de la province ont accoutume de s'assembler. Ces Gourlat semblent avoir été des sectaires endurcis, car, lorsque demoiselle Louise Gourlat, fille de Pierre, l'apothicaire de La Roquebrou, demanda à son père le 1<sup>er</sup> janvier 1640 son consentement pour épouser le catholique Antoine Fargues, il refusa en disant: « que sa fille se marie, mais qu'il ne veut point y assister ni approuver le mariage à cause de la diversité de religion avec le futur ». Sa fille a beau lui remontrer que « la liberté de conscience existe en ce royaume », le père persiste dans son refus et la réduit à lui adresser des actes respectueux par le ministère de Guirbal, notaire.

Avant d'entreprendre un voyage à cette époque, on mettait ordre à ses affaires. Le 1<sup>er</sup> avril 1641, Philippe de Boyer, désirant aller servir le roi, fait son testament et demande à être enseveli au Cavanet, cimetière des protestants de La Roquebrou, et, le 31 juillet, J. Sarrauste, juge de Glénat, sur le point de partir pour Paris, agit de même.

Marc-Antoine de Boyer, le 22 décembre 1644; Antoinette de Serdyghol, le 26 avril 1646 et Géraud Esquirou, notaire royal à Pers, le 7 octobre 1647, suivent le même exemple.

La veuve de Vincent de Montal, renouvelle son testament le 6 novembre 1647.

et affirme à nouveau sa foi protestante. Puis le 23 octobre 1650, honorable homme Abraham de Boyer, bourgeois de Maroncles, paroisse de Saint-Gérons « sur le point de faire un voyage hors de la province pour le service du roi » exprime ses dernières volontés devant le notaire de Sarrauste et « demande au Seigneur de bien vouloir colloquer son âme au royaume de Paradis, quant à son corps, qu'il soit enseveli dans le cimetière le plus rapproché de l'église prétendue réformée du lieu où il décèdera ». Il abjura dix-neuf ans après à La Roquebrou en présence de Nicolas Fau, curé du lieu et de Jean Lapauque, curé de Saint-Gérons.

Quelques jours auparavant on voit sur les registres, le 21 février 1669, l'abjuration de Marie, fille du sergent Jean Pompidou.

Enfin le 20 octobre 1669, mourait à La Roquebrou une des personnalités les plus notables du monde protestant, Jean de Sarrauste, notaire royal, âgé de 64 ans. et le registre ajoute: « **Converty depuis un mois en notre religion catholique** ».

Pierre Goulat, l'apothicaire de La Roquebrou, qui avait épousé Judith Joffre, la fille du chirurgien, dont nous avons parlé plus haut, fut dédommagé du mariage catholique de sa fille aînée, Louise, par l'union bien protestante que le 26 juillet 1656, Hélène, sa fille cadette, contracta avec le huguenot François Rivière, notaire à Le Tronquière.

Un autre Goulat, Gabriel, chirurgien, requiert à Glénat, le 26 juin 1670, le notaire de Sarrauste, de recevoir son con-

trat de mariage avec Suzanne de Bro  
« sous l'espérance d'yce lui accomplir en  
face de l'église prétendue réformée ».

Enfin, les registres de Saint-Gérons nous font connaître que le 22 novembre 1676, le sieur Vialle, chirurgien à La Roquebrou, fit subir l'opération césarienne à la femme de noble André de Clavières, écuyer, sieur des Hugues, Delphine de Passefons, qui mourut hugenotte (sic.) Monsieur de Clavières était catholique, après la mort de sa femme, ses enfants subirent son influence et nous voyons que le 3 juillet 1677, Catherine de Clavières, sa fille, est baptisée à Saint-Gérons, à l'âge de 21 ans.

Huit ans plus tard Louis XIV révoquait l'édit de Nantes, mais déjà la décadence du calvinisme était consommée dans cette région où son souvenir n'est même plus conservé aujourd'hui.

---

# Le Château de Branzac

---

La portion méridionale de la commune de Loupiac aboutit à un promontoir rocheux, sur lequel s'élève les ruines du château de Branzac, dont la silhouette orgueilleuse semble commander encore les défilés abruptes et pittoresques entre lesquels la Maronne a creusé son lit. Ce château, appelé autrefois **Vranzac**, était le chef-lieu d'une baronnie, qui, à l'origine, appartenait à la maison de Vigouroux. Gilbert de Vigouroux en était seigneur en 1150; Guy de Vigouroux eut des démêlés judiciaires en 1206 avec Henri I<sup>er</sup> comte de Rodez; Guillaume de Vranzac fonda, en 1241, un repas ou réfection à servir le jour de la Cène aux moines de l'abbaye de Valette. En 1312, Bernard de Vigouroux et Bertrand de Vigier possédaient Branzac pas indivis. C'est à cette époque qu'Aymeric de Pestels acquit leurs droits et ayant hérité du surplus de Branzac en vertu du testament fait en sa faveur, le 1<sup>er</sup> juillet 1346, par Philippie de Vigouroux, veuve d'Hugues de Sérinhac, devint possesseur de toute la baronnie. Durant le XVe siècle, Guy IV de Pestels reconstruisit le château avec une grande munificence.

Sa bis-arrière petite-fille Anne de Pestels, fille de Jean-Claude et de Jeanne de Lévis-Caylus, l'apporta en dot, le 2 avril 1607, à Jean de Tubières-Grimoard-Morlhon, trisaïeul de Jean-Claude-Philippe de Tubières-Grimoard-Pestels-Lévis-Caylus.

colonel de dragons, membre de l'Académie des Inscriptions et belles-Lettres, auteur distingué, mort sans alliance, en 1765, le dernier de son nom.

Après lui, Branzac passa à Achille-Joseph Robert, marquis de Lignerac, petit-fils de Marie-Charlotte de Tubières et de Joseph Robert-Lignerac, qui le vendit le 28 juillet 1776, devant Boulard, notaire à Paris, à Paul d'Anglars de Bassignac, lieutenant des maréchaux de France, en même temps que les terres et seigneuries de La Roche, Pestels, La Tour de Poul, Fontanges et Salers, moyennant le prix total de quatre cent quatre-vingt-dix mille livres.

Le 9 juin 1830, le comte et la comtesse Camille de Bassignac et Joseph Ternat-Laval, acquirent devant Mauret, notaire à Mauriac, du comte Barthélemy d'Anglars de Bassignac, le château et le domaine de Branzac et le rétrocédèrent, le 21 septembre 1832, devant le même notaire, à Jean Servet, de la Borderie et à Antoine Courbebaïsse, de Loupiac. La portion de Servet est passé ultérieurement à la famille Rivière, de Chabus.

La façade principale du château est divisée en deux parties inégales par une élégante tour à pans coupés, contenant l'escalier. A droite, il ne reste que des débris, une grosse tour ronde, presque ruinée, occupe l'angle nord-ouest du corps de logis et au-dessous se trouve une salle basse dont la voûte résiste encore au poids des décombres.

Le côté gauche, au contraire est mieux

conservé; le mur de la façade percé de six fenêtres permet d'admirer l'harmonie des proportions et la tour ronde de l'angle sud-ouest domine encore la rivière.

C'est dans cette partie que se trouvent les peintures dont nous avons publié les reproductions et les légendes, en suivant Delalo, pour ainsi dire, pas à pas (1). D'une exécution assez médiocre, œuvre d'artistes étrangers, vraisemblablement italiens, on aurait tort d'y chercher, comme l'écrit Delalo, un reflet de l'esprit et des mœurs de l'époque (2).

Elles n'en sont pas moins très intéressantes au point de vue local, car elles constituent, avec les fresques de la chapelle du château d'Anjouy-Tournemire, celles du cabinet des archives du château de La Vigne-Scorraïlle et celles, plus récemment mises à jour, du château de Pestels-Polminhac, à peu près tout ce qui reste de peintures murales dans les anciens manoirs de cette partie de la Haute-Auvergne.

---

(1) Quelques reproductions des fresques de Branzac, Paris. (Champion 1912).

(2) Dict. du Cantal IV, 40.

# Les Châteaux de Montbrun et de Courdes

---

## MONTBRUN

Dans la commune de Méallet, sur la rive droite du Mars, on voit encore, à mi-côte les restes du château de Montbrun, auquel des réparations successives ont enlevé tout caractère architectural.

C'était le chef-lieu d'une baronnie importante appartenant à l'origine à la maison de Grossaldet qui s'éteignit au XIV<sup>e</sup> siècle dans la personne de Marguerite de Grossaldet, fille de Géraud, mariée à Raymond III de Scorraille. Leur petite fille Marguerite de Scorraille apporta en dot, le 8 mai 1362, à Bernard de Montclar, la terre et le château de Montbrun, qui sont restés dans cette famille jusqu'en 1789.

Hugues de Montclar étant mort le 17 février 1683, dans son château de La Roque des Arcs, près Cahors ; maître Deydier, notaire, dressa, le 27, un inventaire du château de Montbrun, car le défunt l'avait donné, avec tous ses biens d'Auvergne, à son frère Charles (1). Cet acte dont nous possédons un original, permet

---

(1) Acte reçu le 9 février 1663, par Gilbert notaire à Cahors.

de donner du château une description sommaire.

Des termes un peu vagues de l'inventaire, il résulte que le château de Montbrun se composait d'un corps de logis à deux étages, flanqué d'un donjon crénelé et de plusieurs tours, dont la plus grosse servait de cage à l'escalier principal. Deux autres escaliers, désignés sous le nom de *petits degrés*, étaient affectés à certains appartements.

Au rez-de-chaussée se trouvaient la cuisine, la fournil, la sommellerie, une petite chambre appelée *La Carotte*, la chambre basse, dite *chambre de Madame*, où on avait l'habitude de prendre les repas, et la chapelle, dont nous parlerons plus bas.

Au-dessous les caves voutées avec leurs dépendances.

Au premier étage, l'inventaire mentionne d'abord une antichambre, où couchaient les laquais.

Une chambre, dite *chambre de la nourrice*.

Une grande salle, avec chaises, table double de noyer et trois bahuts en chêne, renfermant 59 linceuls, 12 douzaines de serviettes et 5 nappes.

La chambre *bleue*, avec cabinet.

La chambre *blanche*, desservie par un escalier particulier.

La chambre *grise*, avec antichambre.

La chambre *rouge*, avec antichambre, également desservie par un escalier particulier.

Au deuxième étage, les galetas, avec deux cabinets.

**Au-dessus les greniers.**

Ces divers appartements étaient garnis d'un mobilier assez confortable, sans être luxueux, composé de chaises, tables, landiers, coffres, bahut, et notamment de 15 lits avec leurs chalits, courtines, paillasses, matelas, coëttes, coussins, cieis de lit, couvertures et pantés — quelques-unes en soie, ornées de franges. Quatre pièces de tapisserie de haute lice étaient appendues dans la salle basse et trois dans la chambre grise.

Dans un bahut de la salle basse se trouvait la vaisselle d'étain, consistant en : 2 grands plats en forme de bassines, 6 plats moyens, 8 petits, 6 assiettes ovales, 12 assiettes potagères, 42 assiettes communes et 12 écuelles.

Les galetas renfermaient deux grandes arches contenant 150 cartes de froment, 300 de seigle, 15 de blé noir et 150 d'avoine, et l'antichambre de la chambre rouge deux sacs remplis de 150 livres de chanvre.

Le deuxième étage du donjon était occupé par une vaste salle, appelée le *grand cabinet de la Tour*, fermée par une double porte de fer et de bois, à laquelle on accédait par un petit degré communiquant avec une sorte de vestibule, appelé le *petit cabinet de la Tour*. Dans ce vestibule, l'inventaire mentionne entr'autres objets : une vieille paire de bottes à l'antique, une litière, 2 casques de fer, avec bracelets et cuirasses, un coffre fermé, contenant 44 aulnes de toile, 10 linceuils blancs, un haut de chausses de drapt gris, une bourguynette, garnie de

ruban rouge, et dans la salle au-dessus : 5 ou 6 mousquetons avec leurs bassinets et rouets, 2 paires de pistolets à l'antique, 2 épées fort longues, — les gardes étant à l'espagnole —; une garniture de litière pour mules, de velour cramoisi, où il y a sangles, poitrail, croupière, 10 à 12 tableaux pendus à la voute, où sont les portraits du Roy, de la Reine et du Dauphin, ainsi que d'autres princes, un tableau représentant quelque bataille (sic), la vie des saints et une vingtaine de livres écrits en lettres gothiques, des heures couvertes de velour cramoisi, un coffre contenant 3 nappes fines fort grandes, 8 linceuls et deux douzaines de serviettes, une carte généalogique de la maison de Montclar, un bahut contenant trois terriers, dont un en latin pour les rentes de Montbrun, Longevergne et Anglards, une grande liasse de papiers, concernant la terre de La Roque, une paire de chandeliers d'étain de Lyon, carrés, une vinaigrette et un bassin de même étain, une petite caisse de bois dans laquelle est enfermé le portrait doré de saint Ferréol, patron de la chapelle, une thèse de satin que le feu seigneur Hercules de Montclar a soutenue publiquement aux Jacobins de Cahors, une petite toilette d'argent.

A la suite du grand cabinet de la Tour se trouve un autre cabinet d'Allemagne (sic), composé de 20 armoires, dans lesquelles étaient renfermés sous clés, les titres et papiers principaux de Montbrun et Longevergne, le procès de Noailles, les rentes de Moussages, Longevergne et Anglards, le testament d'Astorg de Mont-

clar, chanoine-comte de Brioude, les titres de Scoraille de Mirmont et ceux de la chapelle de Montbrun; enfin une masse de parchemins, de dossiers de procédure et de papiers divers, qui sont aujourd'hui déposés en grande partie aux archives départementales du Puy-de-Dôme, où ils sont réunis sans classement, dans un fonds intitulé : *Fonds Ribier-Sartiges*.

Ce fonds, qui constituait l'ancien chartrier des barons de Montclar, renferme plusieurs titres relatifs à la chapelle de Sainte Foy, qui, édifiée au château de Montbrun en 1377 par Marguerite de Scoraille épouse de Bernard de Montclar, fut reconstruite en 1452. Le 29 juin 1554, Morinot et Guillaume de Montclar, frères, en qualité de patrons de la dite chapelle, nommèrent comme chapelain Pierre Astier, prêtre d'Anglards, en remplacement de Guillaume Chanot, démissionnaire, en présence de Pierre Gaston, curé d'Anglards (2). Le pape Innocent X y attacha des indulgences en 1653 et de nombreuses reliques y furent transférées en 1694, — dix ans après l'inventaire ci-dessus analysé, dans lequel le chapelain Pierre Fialeix représentait Charles de Montclar. Cette chapelle a été longtemps en grande vénération dans la région.

A la fin de cet inventaire, il est fait mention d'une simple visite au château de Longevergne, où l'on trouve pour tout mobilier appartenant au défunt huit chaises et deux mauvais châlits.

---

(2) Archives du P.-de-D). — Fonds Ribier-Sartiges. Carton III., n° 11.

## COURDES

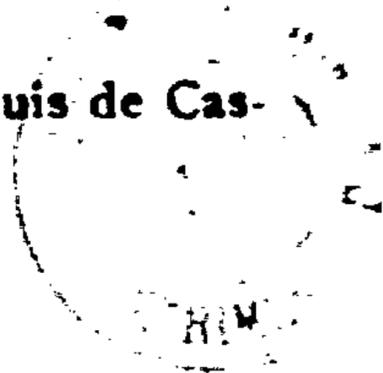
Au sommet d'un mamelon voisin s'élevait dans la même paroisse le château de Courdes — autrefois Cordes — dont Jehan Lizet, marchand drapier de Salers, et proche parent du premier Président Lizet, avait fait l'acquisition de la famille de Mauranc̄ au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle et pour lequel il rendit hommage le 26 juillet 1503 devant M<sup>r</sup> de Molergues, notaire, à Jehan de Chabannes, comte de Saignes (3).

Ses descendants mâles y résidèrent pendant trois générations avec Antoine, marié à Antoinette Dolivier, fille d'Antoine, notaire à Salers, François et Jehan François, époux de Jehanne de Combarel du Gibanel.

Les prétentions de ces seigneurs aux honneurs de l'église de Méallet, rencontrèrent une vive opposition de la part des barons de Montclar, qui les considéraient comme des parvenus. Trois duels s'en suivirent : le premier en 1581 entre Pierre de Montclar et Antoine Lizet; le deuxième en 1585 entre Guy de Montclar et François Lizet, et le troisième en 1595 entre le même Guy de Montclar et Jehan-François Lizet, fils de son premier adversaire. Ces trois rencontres furent fatales aux Lizet, qui y perdirent la vie. Le souvenir en a été conservé dans une com-

---

(3) Aveu et dénombrement du marquis de Castries du 27 janvier 1783, f<sup>o</sup> 3.



plainte en langue romane, publiée par le *Dictionnaire du Cantal* (4).

Ce château de Courdes, dont il ne reste plus que quelques pans de murailles éboulés était loin d'avoir l'importance de celui de Montbrun, son rival. Un inventaire dressé le 15 mars 1597 — c'est-à-dire deux ans après la mort de Jehan-François Lizet, seigneur de Courdes, co-seigneur de Saint-Christophe, — par Pierre Dupuy, notaire à Moussages, à la requête de Jehanne de Combarel, sa veuve, agissant en qualité de mère et tutrice de ses trois filles : Jehanne, Anna et Louise, nous permet d'entrevoir la disposition intérieure des pièces du château, qui se composent tout simplement :

1° D'une grande salle avec trois lits et quelques meubles sommaires, parmi lesquels nous retenons deux coffres en bois fermant à clef; le premier desquels contient les terriers, les lièves et les reconnaissances seigneuriales et l'autre la garde-robe du seigneur et de la dame de céans, dont voici le détail :

*Une robe à usage de femme de vellours noir et un autre de taffaitas noir, un chapeau doublé de vellours, six p. ar. points, deux de sattin bleu avec les grègues (hauts de chausse), de mesmes, garnis de tanelle de soye, trois de vellours rouge, noir et viollet: ce dernier garni de passement d'argent, et un aul-*

---

(4) *Dictionnaire du Cantal* t. IV pp. 332 et suivantes.

*tre de toile blanche garni de passemans de soye grize, deux paires de grègues dont l'une de vellours noir et l'autre de vellours viollet garnie de passemans d'argent, deux paires de bas de soye, l'une rouge et l'autre violette, une paire de jarratière (Jarretière) de tiretaine grize, une sainture avec pandans de vellours vert, une paire de mulles, enfin six ceuillières d'argent et un tappis vert.*

2° D'une cuisine, avec deux lits garnis, un coffre contenant du linge et un autre de la vaisselle d'étaing: 24 plats, 22 assiettes, 2 ayguières, 4 ceuillières de laiton, 4 chandeliers de même, 2 grands bassins de cuivre six chaudrons; enfin appendues aux murs une arquebuze à mèche et une escopette.

3° De deux chambres au premier étage, appelée l'une *chambre du milieu*, à laquelle on accède de la cuisine par une sorte d'escalier que l'inventaire appelle une *eschelle de boys*, et la *chambre neuve*, garnie de trois châlits de bois, dont l'un avec tour de lit blanc et vert.

4° De la cave contenant six barriques de vin pleines et deux vides, plus trois fromages de montagne.

5° Du grenier, où se trouvaient les arches et coffres à grains.

6° Enfin de l'*Estable du Chateau*, occupée par une cavale, poil noir, au mur était accrochée une selle et une bride.

L'inventaire est muet sur l'extérieur du château dont les murailles, étaient très épaisses et très élevées, ainsi qu'on

peut encore en juger par les décombres : il ne mentionne même pas la tour ronde lui servant d'entrée et d'escalier dont les traces et les fondements subsistent toujours. La largeur de la construction ne paraît pas très considérable.

Le notaire se transporte ensuite aux trois domaines dépendant de la seigneurie : ceux de Courdes et de Flaleix, auxquels est attaché la montagne de Billiche, composés de deux granges et étables, avec 27 vaches garnies ou suivies, cinq paires de bœufs *arrants* (de labour) de divers poils, de 35 brebis et une truie pleine avec 4 pourceaux et enfin celui de Chabespine garni seulement de deux vaches et d'une paire de bœufs *arrants*.

Jeanne Lizet, l'aînée des filles, veuve d'Angelin de Veilhan, s'unit en secondes noces le 30 janvier 1611, à Pierre de Douhet, baron d'Auzers, auquel elle apporta Courdes. En 1762, cette terre passa à leur fille Geneviève de Douhet, femme de Jean de La Majorie, dont les descendants la vendirent le 19 septembre 1775 devant Forestier, notaire, à Jean de Chazelles, seigneur du Rieu et de Montirat, moyennant 53.200 livres.

---

# ESCORAILLES \*

---

## Les Scoraille - Les Tournemire

---

Le château fort de Scorrailles a donné son nom à *une des plus vieilles, des plus fortes et des plus illustres races de l'Auvergne* (1). Ce château connu dans les chroniques du Moyen-Age sous le nom de *Castrum Scoralhium*, était considéré comme une des meilleures places de l'Aquitaine. Il a soutenu plusieurs sièges sous les rois Wisigoths puis contre Pépin-le-Bref, qui le prit sur Waïffre, duc d'Aquitaine, en 767.

Avant le XIIe siècle, il fut probablement remplacé par celui dont on aperçoit encore les ruines consistant en énormes pans de murailles, qui formaient les trois côtés d'un parallélogramme, avec à chaque angle une grosse tour. Ce second château était encore au XVe siècle le rendez-vous habituel de toute la noblesse du pays, s'il faut en croire la publication, par Langlet et Morice, des *Chroniques* *racontées par le jongleur Christophe Malivoir dans la grande salle*

---

\* Et par corruption Escorrailles. Les représentants de cette illustre et ancienne maison écrivent SCORRAILLE, avec deux R et sans S. - Orthographe plus logique que nous avons acceptée.

*du château d'Escorailles, pour l'esbat et enseignement des nobles dames et bons chevaliers pendant la semaine de Quasimodo 1486.*

La terre de Scorrailles formait deux seigneuries distinctes : la baronnie et la comtoirie. La première resta l'apanage de la branche aînée, tandis que la seconde fut adjugée par édit du parlement de Paris, du 22 février 1409, à Jehan de Saint-Chamans, fils de Marguerite de Scorraille et de Guy de Saint-Chamans, et neveu de Raoul IV, comte de Scorrailles, mort sans postérité masculine. Jehan de Saint-Chamans eut de Marguerite de Gimel, sa femme, plusieurs fils morts sans postérité et trois filles, dont l'une épousa Jehan d'Ornhac, seigneur du Pécher. Celui-ci recueillit la comtoirie de Scorrailles et la transmit à Guy d'Ornhac, son fils, qui prit le nom et les armes de Saint-Chamans et fut le chef d'une seconde branche, dont sont issus les barons, comtes et marquis de Saint-Chamans. François, baron de Saint-Chamans, l'un d'eux, vivant en 1518, épousa Magdeleine de Montal, dont il eut, entr'autres enfants, Marguerite, mariée le 14 janvier 1593 à Pierre de La Garde de Saignes, seigneur de Valon, en Quercy. Leur fille, Marguerite de La Garde se maria le 4 février 1639 avec Annel de Vabres, marquis de Castelnau, qui vendit le 7 septembre 1648, devant Anglade, notaire à Escorailles, moyennant le prix de 20.720 livres, la comtoirie de ce nom

avec ses dépendances d'Ally, Drignac et Chaussenac à Anne de Tautal, épouse de Jean de Scorraille. Cette vente fut transformée le 15 novembre 1649 en une adjudication par décret. Enfin une transaction, passée devant Delevers, notaire, le 20 juillet 1651, acheva de régler la situation (3).

Outre cette division en deux seigneuries distinctes, la terre de Scorrailles ne tarda pas à subir d'importants démembrements par le mariage d'Algayette de Scorraille avec Henri I<sup>er</sup> comte de Rodez et vicomte de Carlat, et bien que le château ait continué d'être habité par les représentants de la branche aînée, il n'en est pas moins certain qu'il était tombé depuis longtemps en coseigneurie, ainsi que le prouve une transaction du 20 mai 1254, intervenue entre la même Algayette et les autres membres de la famille. Cette sorte d'indivision amena à la longue la dégradation et la ruine du château par défaut d'entente entre les copropriétaires aux fins de pourvoir à l'entretien de l'édifice, dont l'état de délabrement est révélé par un hommage que rendirent au Roi, en 1540, François et Louis de Scorraille, frères, fils du marquis et d'Hélène de Salignac-Fénelon. Il y est dit que le premier venait d'abandonner le château ruiné pour se retirer à celui de La Vigne (4).

Le nobiliaire d'Auvergne, après Dubouchet, donne une généalogie détaillée de la maison de Scorraille qui a prouvé

par titres sa filiation depuis Begon I<sup>er</sup>, comte de Scorrailles, dont le testament est du 3 décembre 1030. De ses très nombreuses branches deux seulement existent encore : L'une représentée par le Baron Eugène de Scorraille-Chantrelle, resté sans alliance, descend de Begon I<sup>er</sup> au 22<sup>e</sup> degré; l'autre dite *de Sangnières*, descend d'Etienne, fils aîné de Begon III, qui testa en 1168 et s'est fixée en Agenais.

Nous venons de voir que François 1<sup>er</sup> de Scorraille habitait avant 1540 le château de La Vigne. La question se pose ici de savoir à quelle époque avait été construit ce château. Le *Dictionnaire du Cantal* la fixe à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (5). Nous avons des raisons sérieuses de penser qu'il se trompe et que l'époque de la construction doit être reportée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Nous lisons en effet dans un *Role de ban et d'arrière ban*, de 1503, du Haut-Auvergne publié par Champeval (6) la déclaration faite dans les termes suivants par Me Pierre Rigault, notaire, comme procureur de M. Bertrand de Salaignac (Salignac), Chevalier, tuteur testamentaire de François d'Escorailles (Scorraille), héritier de feu noble Marquis d'Escorailles :

« Tient (François de Scorraille) sa  
« maison et domaine, appelé *de La Vi-*  
« *gne*, qu'est chose *menable* (7), *de*  
« *grande mise de fonds et despace*. A  
« ceste cause fait rabactre, selon l'assiè-  
« te de vostre baillage et *deductis de*

« *duccendis*, baille le dit domaine 15 li-  
« vres d'assiète, relevant de Mgr Geraud  
« d'Aurillac, en la paroisse d'Ally.

« Le dit mineur fait sa récréance et  
« domicile à Escorrailles.

« Le même est chargé de 3 sœurs et  
« d'un frère, appelé Loys — auxquels  
« le père a légué chacun 4.000 livres. »

Il résulte de ce texte : 1° que la mai-  
son de La Vigne existait en 1503 (8) ;  
2° que François de Scorraille habitait  
encore le château de Scorrailles et 3°  
qu'il avait un frère cadet appelé Loys et  
trois sœurs, Léone, Gabrielle et Louise.  
Les deux premières devinrent successi-  
vement abbesses de Brageac : Léone de  
1508 à 1535 (9), Gabrielle de 1535 à  
1559. Louise s'allia avec Hugues, sei-  
gneur de Lavaur, en Limousin, et Loys  
fut l'auteur de la branche de Roussilhe.

Les Scorraille possédèrent La Vigne  
jusqu'au 15 octobre 1745, où elle passa  
aux d'Humières par le mariage d'Anne-  
Charlotte de Scorraille avec Bertrand  
d'Humières de Vareille (10) ; Philippe-  
Balthazard d'Humières, leur fils, épousa  
le 4 juin 1767 Marie-Gabrielle de Cha-  
zelles de La Vaissière. Leur fille, Marie-  
Marguerite-Irénée d'Humières l'apporta  
en dot, le 2 février 1811, à Jean-Baptis-  
te-François de La Tour de La Placette.  
Joseph-Casimir de La Tour, leur succé-  
da et épousa le 2 novembre 1841 Hélène  
de Pollalion de Glavenas (11). Il mourut  
à Aurillac le 17 mars 1859, laissant qua-  
tre enfants. Emile de La Tour eut La

Vigne en partage, il épousa le 20 février 1875, Mlle de Lamarre. La Vigne fut adjudgée sur surenchère au Tribunal de Mauriac le 21 janvier 1893 au sieur Antoine Fraignac, industriel à Roubaix. Après sa mort, le 8 août 1903, Etienne de Sigaldi et Geneviève de La Tour, son épouse, petite-fille de Joseph-Casimir de La Tour, devinrent propriétaires de La Vigne par voie d'échange. Et par acte des 9 et 25 novembre 1913 (12) vendirent cette propriété à M. Gabriel de Raffin de La Raffinie, d'une famille du Rouergue, fixée à Salers dès 1606.

Tandis que les Scorraille s'installaient à La Vigne ; une branche cadette d'une ancienne maison auvergnate venait se fixer à Scorrailles, le 28 avril 1647, par le mariage de Magdeleine du Mas avec Guillaume de Tournemire. Celui-ci fit hommage au Roi le 30 août 1669 (13) pour sa maison de Scorrailles, maison que ses descendants habitent encore aujourd'hui. Il laissa deux enfants : 1° Louis, marié le 21 décembre 1683 avec Marguerite del Sartre, qui se fixa chez sa femme, à Celines, paroisse de Chirac, au diocèse de Tulle, et 2° Marguerite, mariée le 12 avril 1686, à Jean Vacher, veuf de Françoise Destrod, dont l'aïeul Pierre Vacher, originaire du village de Vacher, paroisse de Chameyrac, près Tulle, fils cadet d'Antoine et de Jeanne de Lagier, vint se fixer à Scorrailles en s'alliant le 16 février 1609 à Anne de Saint-Thomas.

Les trois fils issus du mariage de Jean

Vacher et de Marguerite de Tournemire: 1° Pierre né le 13 janvier 1687. 2° Jean, né le 19 octobre 1693, auteur de la branche des notaires de Mauriac, et 3° autre Jean né le 10 février 1696, mort curé de Drignac, le 12 septembre 1756, ajoutèrent à leur nom celui de leur mère et devinrent définitivement Vacher de Tournemire.

Pierre Vacher de Tournemire se maria le 12 janvier 1712 avec Marie Lafon de Meyssac. Juge de la baronnie de Scorraïlles et du prieuré de Drugeac, il devint ensuite sous-inspecteur des Haras de la Province et mourut le 1er novembre 1765. Dans son acte de décès, il est qualifié *bourgeois*.

Avec son fils Jean-Baptiste, né le 25 octobre 1723, les prétentions nobiliaires commencent à apparaître, il se fait appeler *Monsieur de Bourlange*, du nom d'un petit fief qu'il possédait dans la paroisse de Drignac. De son mariage avec Geneviève Doulé de Veyssière, célébré à Pleaux, le 24 février 1753, était né dans cette ville le 4 novembre 1755 Jean-Charles Vacher de Tournemire.

Celui-ci, grâce à sa grande culture, à sa haute compétence administrative et à une souplesse de caractère, qui n'excluait ni la ténacité, ni l'indépendance, sut s'imposer en quelque sorte aux divers régimes qui se succédèrent en France de 1789 à 1830. Jean-Charles Vacher de Tournemire, qui portait alors le nom de Vacher de *Bourg-l'Ange*, était avo-

cat à Aurillac, où il épousa le 25 novembre 1783 Marguerite-Hélène-Françoise de Lalier. Les idées nouvelles avaient dans le jeune Bourlange un adepte trop enthousiaste pour qu'il ne les mit pas au service de son ambition naissante. Commandant de la garde nationale en 1789, il fut élu le 30 juin 1791 député suppléant du Cantal, administrateur du département et procureur général syndic. Par arrêté du 20 brumaire an III (10 novembre 1794) le représentant Mussel le mit à la tête de la municipalité de Mauriac, comme maire en remplacement du docteur Lalo (Jean-Guillaume). Membre du Conseil des Cinq Cents en 1795 et du Corps législatif en 1799 ; Conseiller général du Cantal par décret impérial du 9 mai 1807, recteur de l'Académie de Clermont de 1808 à 1810, président du tribunal civil de Mauriac du 26 octobre 1809 au 30 juillet 1823 et député sous la Restauration. Au moment des élections générales de 1822, il rentra dans la vie privée.

On voit combien fut tourmentée la carrière politique de Vacher de Tournemire. Par une singulière coïncidence, son nom semble avoir subi les mêmes vicissitudes : d'abord *Vacher de Bourg-l'Ange* avant 1789, puis *Charles Vacher toucourt* pendant la période révolutionnaire, *Vacher-Tournemire* ou *Vacher de Tournemire*, sous l'Empire. Il transforma tout à coup la syllabe finale de son nom pour s'appeler *Vacher de Tourne-*

*mine* et c'est sous cette variante qu'il fut créé baron par Louis XVIII (14). Il est mort à Mauriac, chevalier de la Légion d'honneur, le 20 septembre 1840.

Le baron de Tournemine avait laissé deux fils : Bernard, général de division, et Etienne, conseiller général du Cantal, marié à Bort avec Louise Chasteau du Breuil, le 27 juin 1820. Leur postérité masculine s'est éteinte depuis quelques années, la propriété de Scorrailles est passée à son arrière petit-fils, Bernard Chevalier du Fau, du chef de Caroline de Tournemire, sa mère, mariée le 16 mars 1847 avec Emile Chevalier du Fau, ancien conseiller à la Cour de Riom.

---

1. Nob. d'Auv., t. VI. p. 184.

3. Arch. du Cantal, Série E, 362.

4 et 5 *Dict. du Cantal*, t. V. p. 306 et t. I p. 37.

6. Champeval. *Ban de 1503*, fo 87. N° CLXXII.

7. Mobile, d'un revenu variable, d'après Godefroy.

8. Cette qualification de *Chasteau* est encore attribuée à La Vigne dans une lettre de rémission octroyée par François Ier, au mois d'avril 1527 à Pierre Rigault, notaire, sieur de La Veyssières, qui avait été victime d'un vol de la part de sa chambrière Jehanne Cotèle.

(Bibl. de Clermont-Fd. *Ms. Crouzet*, Reg. II. N<sup>o</sup> 116, p. 111.

9.- Abbé Bassel : *Le monastère de Brageac*. p p. 54 et 56. Aurillac. Imp. Moderne 1904.

10. Jean-Jacques Rousseau fit un assez long séjour à La Vigne en 1770. A signaler les fresques qui existent encore dans la salle dite des Archives, située au haut du donjon. Le portrait de femme qui est au centre, passe, sans preuves, pour celui d'Anne de Montal, femme de François de Scoraille.

11. Elle avait été adjudicataire de La Vigne le 22 juin 1849.

12. Devant Monteil, notaire à Ally.

13. Arch. Nat. P. 499, n<sup>o</sup> 562. — Cette maison devait occuper le même emplacement que le petit castel de La Vayssière dont la famille notariale des Rigal ou Rigault s'en qualifiait seigneur en 1527. Anne de La Vayssière, alias de Rigault, était abbesse de Brageac de 1592 à 1597. (*Arch. P.-de-D. Fonds Ribier-Sartiges, Carton XIII, cote 19*). La Vayssière appartenait ensuite à Maurice de Bardet de Bare, marié le 16 janvier 1627, à Anne de Beaumont. Son fils Pierre fut curé de Scorailles (1675-1703), et sa fille Françoise, dame de La Vayssière, avait épousé François de Pestel, sieur de Ler, capitaine au régiment de Rambures, qui en rendit hommage au Roi en 1680. (*Arch. Nat., Reg. 499 fo 527*).

14. Il portait : *Ecartelé d'or et d'azur et sur le tout une tête de vache de gueules, en cœur*.

# LA BARONNIE DE SAINT-CHRISTOPHE

---

Saint-Christophe était le siège d'une baronnie très importante, qui d'après le *Dictionnaire du Cantal* (1), remonterait aux premiers temps de la monarchie française. Elle appartenit d'abord aux comtes de Rodez et passa ensuite en 1295 dans la maison de La Tour d'Auvergne, en même temps que celle de Scorailles, par le mariage de Béatrix de Rodez, fille d'Henri II, avec Bernard VIII de La Tour. Après le décès de Jean III de La Tour, son sixième successeur, arrivé le 28 mars 1501, elle fut comprise dans le partage des terres de la maison d'Auvergne, fait le 15 janvier 1518 entre Laurent de Médicis, duc d'Urbin et Jean Stuart, duc d'Albanie, comme seigneurs suzerains des biens dotaux de Magdeleine et d'Anne de La Tour, leurs femmes. Catherine de Médicis, fille du duc d'Urbin, la reçut en apanage et la céda par voie de transmission le 19 juillet 1587, en même temps que La Rodde, Riom-Rignac et la partie auvergnate de Tinières, à François de Chabannes, marquis de Curton, son chevalier d'honneur, moyennant le prix total de 18.500 écus d'or.

La seigneurie de Saint-Christophe demeura dans la maison de Chabannes pen-

dant deux siècles et demi; elle ne représentait à la fin qu'un fragment bien réduit de la baronnie primitive, qui, morcelée à travers les âges en une foule de coseigneuries, était restée tour à tour indivise, pour certaines parties au moins, avec les familles de Saint-Christophe, d'Albars, de Meilhoris, de Malfarras, de Veilhan, de Douhet d'Auzers et quelques autres.

Jacques-Charles de Chabannes, second fils de Jean-Baptiste et de Claire de Roquefeuille, premier écuyer de Mme Adélaïde, en avait hérité par suite du décès de son frère aîné, Pierre-Antoine, tué le 23 juin 1758 à la bataille de Sandershausen. Il se maria le 28 février suivant avec Marie-Elisabeth de Talleyrand-Périgord et vendit la baronnie de Saint-Christophe avec la tour dite de Labroa, à Pierre-Joseph Colinet, seigneur de Niossel, lieutenant général criminel au bailliage d'Aurillac, moyennant le prix de 1.800 livres, aux termes d'un acte passé le 6 mars 1765 devant Geneste et Martin, notaires royaux à Aurillac. L'acte de vente porte textuellement la phrase suivante :

*« Est pareillement convenu en tant que de besoin qu'attendu que le chef-lieu du corps de la baronnie de Saint-Christophe est ci-dessus vendu, le titre de seigneurie et baronnie de St-Christophe appartiendra à l'enquêteur en seul pour luy jouir et disposer de la dite terre. »*

Pierre-Joseph Colinet, fils de Jean-

Baptiste et de Marie-Catherine d'Arches, appartenait à une vieille famille de robe d'Aurillac, dont le chef Jean-Baptiste avait été pourvu le 15 septembre 1750 d'un office de conseiller secrétaire du Roi, qui lui attribuait la noblesse. Déjà seigneur de Labeau (Saint-Simon), il portait, comme son fils, le titre de seigneur de Niossel (Marmanhac) en vertu de l'adjudication de la terre de ce nom qu'il avait obtenue dans la succession du président d'Arches, son beau-père, le 11 août 1727. Pierre-Joseph Colinet, acquéreur de Saint-Christophe, prêta serment de fidélité au Roi, avec foi et hommage pour cette baronnie, le 12 mai 1771 et renouvela la même formalité le 19 février 1781. Il fut une des premières victimes de la Révolution. Poursuivi par une bande de Sans-Culottes, excités par Milhaud, il s'était réfugié à l'Hôtel de Ville, où il fut découvert et accablé de mauvais traitements. Pers. forgeron d'Arpajon, poussa même la cruauté jusqu'à lui trancher la tête à coups de serpe, tête qu'il promena ensuite au bout d'une pique dans les rues de la ville.

Des six enfants (3 garçons et 3 filles) issus de son mariage avec Anne de Vigier, deux avaient émigré au moment de l'assassinat : Antoine-Raymond et Charles-Henri. Le troisième François-Joseph Toussaint, qui devait continuer la lignée, était engagé depuis quelques temps dans l'ordre de Malte. Il se fit relever de ses vœux et contracta mariage

le 8 janvier 1799 avec Marie-Anne-Claudine du Roquet d'Estresse, d'une maison limousine.

Cette famille est aujourd'hui représentée par M. Gustave de Labeau, arrière-petit-fils de Toussaint, chevalier de la légion d'honneur. Propriétaire du joli château de Vals (Saint-Santin-Cantalès) qu'il a restauré avec un goût très sûr, M. de Labeau a eu de son mariage avec Mlle Suzanne Pinçon deux fils et une fille (2).

---

(1) Dict. du Cantal, t. III, p. 197

(2) Armes : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef et d'un croissant d'argent en pointe.* (Bibl. Nat. ms. fr. 32.195).

# Le Château et la Chapelle DE CHANTERELLES

En suivant la route de Pons à Saint-Vincent, on aperçoit à droite une construction massive, en forme de rectangle, remarquable par l'aspect monumental de ses murs sombres bâtis en pierre d'appareil, et par la couronne de créneaux qui décore ses quatre façades.

C'est le château de Chanterelles. Le fief qui portait ce nom appartenait avant le XVe siècle à une famille de Chanterelles. Delphine de Chanterelles l'avait apporté à Antoine du Saillans, de la famille des du Saillans, *alias* du Salhens, de la paroisse du Falgoux. Antoine du Saillans en était seigneur en 1470. On ignore comment ce fief passa plus tard dans la maison de Valens.

Toujours est-il qu'Antoine de Tautal, fils de Pierre et d'Isabelle Palat appartenant à la branche cadette des Tautal de Moussages, procureur d'office, puis châtelain de la seigneurie de Claviers, avait épousé vers la fin du XVIe siècle Barbe de Valens, fille de Rigaud de Valens, seigneur du lieu, et de Philippie de Saint-Julien d'Escouts. Il acquit cette seigneurie de Jacques de Valens, son beau-frère, s'y retira et y mourut en 1596, à l'âge de 38 ans, laissant plusieurs enfants, parmi lesquels : Jean, l'aîné, qui continua la lignée, Jacques, seigneur de Mortesaigne, décédé célibataire à Paris le 4 novembre 1620, et François prieur de Bonneval et abbé de Grandmont, décédé au collège de Mauriac le 2 octobre 1635.

Jean eut de son mariage avec Catherine du Châtelet deux fils et quatre filles, savoir :

1. Jacques, sieur de Chanterelles, capitaine de carabins en 1636, écuyer de la Grande Ecurie du Roi et gouverneur de Suze par brevet du 10 octobre 1639, mort à Paris avant 1653.

2. Barthélemy, sieur de Mortesaigne, légataire universel de son père par testament du 9 janvier 1658, mort sans postérité.

3° Barbe, mariée en 1631 à Bertrand Jarriges, fils de François, lieutenant de la châtellenie de Claviers.

3° Gabrielle, mariée le 20 mai 1642 à François d'Anglards, seigneur de Bassignac

5. Anne, mariée le 5 octobre 1644 à Jean, baron de Scoraille.

6. Louise, mariée le 31 janvier 1645 à François du Fayet de La Tour, seigneur de La Borie.

Jean de Tautal fit construire le château de Chanterelles en 1638 ; le corps de logis seul existe, les tours rondes qui devaient occuper les angles de la façade ne furent jamais construites, on en voit les amorces dans les fondements des caves.

Le testament de Jacques de Tautal, seigneur de Mortesaigne, du 23 octobre 1620, qui institue Jean de Tautal, son frère aîné, son héritier universel, nous apprend que le dit Jean de Tautal avait construit quelques années avant, au lieu de Chanterelles, une chapelle dédiée à l'annonciation de la Vierge Marie, en faveur de laquelle le testateur avait fait une fondation de 900 livres, que son frère cadet, le

prieur de Bonneval, avait assurée, comme exécuteur testamentaire, de concert avec le dit Jean de Tautal, débiteur de la rente, par acte passé devant Claude Sauret, notaire royal, le 21 novembre 1626. Aux termes de cet acte Jean de Tautal, en qualité de patron et fondateur, nomma comme chapelain Jean Sauret, prêtre de Moussages, et assigna sur tous ses biens et notamment sur le pré **del Rieu** les 45 livres de revenu annuel à payer au chapelain à chaque fête de Saint-André.

Une trentaine d'années plus tard, autre Jacques de Tautal, fils de Jean, gouverneur de Suze, fit à la chapelle, dans son testament passé à Paris avant 1653, une nouvelle fondation de 1.500 livres affectée à des messes à célébrer tant dans la dite chapelle que dans les églises paroissiales de Saint-Vincent, d'Anglards et de Moussages par les prêtres de ces diverses églises. Deux actes, l'un du 6 décembre 1653 et l'autre du 2 février 1654, reçus par Cornot, notaire, réglèrent l'ordre et le nombre des messes à dire et affectèrent à cette rente le pré **del Rieu**, déjà hypothéqué à la première fondation. La chapelle de Chanterelles est tombée en ruines depuis plus d'un siècle et demi et le service des fondations a complètement cessé d'être exécuté. Il ne reste de cet ancien sanctuaire qu'un reliquaire. Le baron Eugène de Scoraille, descendant d'Anne de Tautal et de Jean de Scoraille le conserve précieusement, ainsi que l'authentique du 3 septembre 1617. (1) Sur une des faces sont gravés deux écussons ; le premier : **d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois losanges de même, 2 et 1** ; qui est de Tautal, (2) le second : **d'azur à trois trèfles d'argent, 2 et 1** ; qui est de Valens.

Le château de Chanterelles a été vendu le 21 février 1918 au sieur Peyrou, devant Bertrand, notaire à Mauriac.

(1) « Nous soussigné, Frère François de Tautal, religieux de l'ordre des bons hommes de Grandmont et prieur du prieuré de Notre-Dame de Bonneval, situé dans la paroisse de Sodeilles, diocèse de Limoges, certifions par la présente avoir mis de noz mains dans ce présent reliquaire, fait en forme de pyramide, de cuivre doré, et dans un tuyau de verre cristallin qui est enchassé dans ledit reliquaire, estant dans la presante chapelle édifiée au lieu de Chanterelle, les saintes reliques qui sont dans iceluy, a sçavoir : de Monsieur Saint Estienne de Muret confesseur et fondateur dudit ordre des bons hommes de Grandmont, de Sainte Apollonie, des S.S. Fabien et Sébastien, de Saint Laurens et de la Sainte Croix, précises et apportées par nous tant de l'église et abbaye de Grandmont que de celle de notre dit prieuré de Bonneval. Par permission de notre révérendissime Père en Dieu Rigaud de Lavour et Général du dict ordre de Grandmont. En foy et tesmoings de quoi avons signé la presante de nostre main, le vingtième du mois de septembre mil six cent dix-sept, au lieu de Chanterelle.  
De TAUTAL.

Archives du baron de Scorraillé, au château de Malherbe. Lot-et-Garonne.

(2) Il convient d'observer que les armes de la famille de Tautal sont : « Fascé d'argent et de gueules de six pièces. » d'après le Ms. fr. 32112 de la bibliothèque nationale.

# LA SEIGNEURIE DE VALS

---

Le château de Vals, commune de Saint-Santin-Cantalès, canton de La Roquebrou (Cantal), s'élève sur la rive gauche de l'Etze, affluent de La Bertrande, dans une riante vallée où serpente le chemin de fer de Paris à Aurillac.

Edifié au début du XVII<sup>e</sup> siècle, sur la place de l'ancien manoir, il affecte la forme d'un rectangle à trois étages, flanqué aux angles de tours et de tourelles aujourd'hui abaissées, présentant sur sa face principale une grosse tour médiane en poivrière, garnie d'un escalier en vis, du plus bel effet. Un joli porche crénelé et une petite chapelle reconstruite en 1622, sur l'emplacement de celle que les huguenots avaient détruite, limitent la cour d'honneur. D'intelligentes réparations, où la plus sévère critique ne relève aucune faute de goût, nous ont conservé cet heureux ensemble et ont fait de cette oasis de verdure et de fraîcheur une des plus belles et des plus agréables résidences de la Haute-Auvergne. Le mobilier du château et de la chapelle est à l'unisson de l'extérieur et en fait une sorte de musée, sans présenter cependant aucune affectation de collectionneur.

Les seigneuries de Vals et de Saint-Santin-Cantalès appartenaient dès le XII<sup>e</sup> siècle à la maison de Villa, dont une branche se fixa dans la suite à Puechmeghe, paroisse de Saint-Illide. Le premier seigneur connu est Bernard de Villa, rappelé dans le règlement de la succession de Pons de Villa, son frère, en 1261 (1). Son descendant Guillaume de Villa, *alias* de Vals, chevalier, fit en 1306, des dons considérables à l'église de Saint-Santin, et rendit hommage pour son repaire de Vals à Géraud de Montal en 1322 (2). Il augmenta ce fief par diverses acquisitions à Bertrand de Montal, seigneur de La Roquebrou et revendit le tout en 1349 à un bourgeois d'Aurillac, Jean Chazal, dont le fils le rétrocéda cinq ans plus tard à Alzian I<sup>er</sup> de Griffeuil (3).

Adémar de Griffeuil en fit hommage en 1398 à Jean de Montal, seigneur de La Roquebrou. Enfin Alzian II de Griffeuil vendit en 1412, le repaire de Vals à Jacques de Saint-Paul, marchand-bourgeois et consul d'Aurillac.

L'héritière de ce dernier, Antoinette de Saint-Paul, épousa en 1484 Pierre de Tournemire, bâtard de Jean de Tournemire, seigneur de Marze et d'Alinette Danglat, légitimé le 13 janvier 1470, alors qu'il était homme d'armes des ordonnances du roi. Il mourut avant 1503, laissant sa veuve avec trois ou quatre enfants en bas âge (4).

L'un d'eux Jacques de Tournemire lui

succéda. il habitait surtout Aurillac et reçut le 28 septembre 1528, la reconnaissance de Bernard Marlat, notaire et d'Irlande de Granet, sa femme, pour une maison appelée de La Vaglette, sise à Saint-Santin-Cantalès (5). En faveur du mariage d'autre Jacques de Tournemire, son fils et héritier, avec Marguerite de Cambefort, il lui consentit une donation de six cents livres en préciput et testa le 13 juillet 1570 (6).

Marguerite de Cambefort et Jacques de Tournemire eurent un fils, Guy de Tournemire, seigneur de Vals, donataire de la moitié des biens paternels, le 4 février 1587 (7) ; conseiller au présidial d'Aurillac, consul de cette ville en 1596 (8), qui épousa Hélis de Montal, dont il eut quatre enfants : 1° Jean, seigneur de Teissières, marié à Magdeleine de Pestels, qui testa le 24 juillet 1615 (9). 2° François, curé de Leucamp, qui, le 21 novembre 1607, obtint des lettres royaux contre sa sœur Marguerite, pour révision de ses droits légitimaires (10). 3° Magdeleine, mariée à Antoine de Védrine, docteur en médecine au Mur-de-Barrez, morte avant le 13 juin 1640 (11). 4° Marguerite, qui en 1603 apporta en dot la seigneurie de Vals à Jean Dubois, bourgeois de La Roquebrou.

Enrichi par le négoce, Jean Dubois, acquit du seigneur de La Roche-Loupiac les seigneuries d'Arnac et de Pouls, puis le 7 juin 1622, de Jean de Beauclair, les cens, rentes et droits seigneuriaux sur

le village de Branugues, paroisse de Nieudan. Quelques jours après, le 14 juin, conjointement avec sa femme, il fonde une chapelle qui existait d'ancienneté en leur maison et château de Vals, mais ruinée et démolie à l'occasion des guerres civiles... sous le nom de Saint-Michel-Archange... (12).

Marguerite de Tournemire mourut à La Roquebrou, le 18 janvier 1628, âgée de 37 ans et Jean Dubois, le 26 mars 1646, à l'âge de 75 ans, ils furent inhumés dans la chapelle des Saints Fabien et Sébastien, en l'église de La Roquebrou. Ils avaient eu sept enfants, parmi lesquels : 1° Arnaud, qui suit. 2° Madeleine, mariée à Antoine de Prallat, éouyer, seigneur de Saint-Victor ; elle mourut au château de Vals, le 28 décembre 1679 et fut ensevelie en l'église de La Roquebrou. 3° Pierre, qui épousa Marie-Rose de Villars. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Santin, le 14 décembre 1679, et sa femme, le 26 octobre 1704. 7° Antoine, auteur de la branche de Branugues.

Arnaud Dubois, bourgeois de La Roquebrou, seigneur de Vals du chef de sa mère, fut anobli par lettres patentes de Louis XIV, données au mois d'avril 1647 et reçut alors des armoiries (13). Le dictionnaire du Cantal rapporte la très intéressante enquête qui eut lieu à cette occasion (14), malheureusement il omet de nous dire où git le document.

Arnaud Dubois laissa deux fils : Fran-

çois, prêtre, sieur de Clavières, mort à Vals le 9 février 1734, inhumé dans l'église de Saint-Santin, et Gaspard, seigneur de Vals et de Marcenat qui épousa Françoise de La Valette, fille de Pierre, seigneur de Viescamps et de Rose de Pestels. Il fut enterré le 27 mars 1693 dans l'église de Saint-Santin et sa femme le 8 avril 1729, ayant eu dix enfants. Tous moururent en bas âge, à l'exception de Jacques, sieur d'Arnac, décédé sans alliance à Vals, le 12 décembre 1748, âgé de 63 ans, et de Louise, née à Vals, le 10 octobre 1684.

Le 15 décembre 1714, Louise Dubois épousa en la chapelle de Vals, Pierre de Métivier, sieur du Doux (15), fils d'Antoine et de Catherine de Plaignes, habitant Beaulieu en Limousin (16), et lui apporta la seigneurie de Vals, où elle mourut le 11 juillet 1747, ayant eu dix enfants. Pierre de Métivier lui survécut jusqu'au 13 juin 1777 et s'éteignit à l'âge de 95 ans.

Jean-Jacques de Métivier, leur fils aîné, naquit à Vals, le 1<sup>er</sup> juin 1719 et épousa, en 1743, Jeanne Froquières, fille de Jean-Baptiste, prévot civil et criminel du Carladès et de Marguerite Benech. Il résida depuis lors à Vic ou à Vals, où il mourut le 10 août 1776, laissant huit enfants, parmi lesquels : Aubin-Géraud de Métivier, écuyer, dernier seigneur de Vals, né à Vic-en-Carladès, le 14 septembre 1752, continua la lignée. Il servit aux mousquetaires, émigra, combat-

tit à l'armée des Princes et reçut de croix de Saint-Louis.

De son mariage, contracté le 9 février 1779, dans la chapelle du château de La Bontat, paroisse de Saint-Ilhde, avec Marguerite de Peyrat de Jugeal, fille de feu Joseph, chevalier, baron de Veilhan et de Marguerite de Pouzols, sont issus cinq enfants : deux fils tués à Wagram en 1809, une fille morte sans alliance à Vic en 1811, Marguerite-Emilie de Métivier qui épousa Henri-Louis-Guy Delolm de Lalaubie, docteur en médecine, maire d'Aurillac sous la Restauration, et mourut en 1826 et enfin, Jean-François, dit Auguste de Métivier, né à Vic le 6 janvier 1790, capitaine aux grenadiers de la Garde, blessé à Leipzig, officier de la Légion d'honneur, mort sans alliance, le dernier de sa race, à Aurillac, le 21 avril 1875.

Marguerite de Peyrat, était morte à Vic-sur-Cère, le 7 juin 1808, et Aubin-Géraud de Métivier, le 19 octobre 1821 (18).

Ayant émigré, ses biens furent nationalisés et vendus, et la propriété de Vals mise aux enchères en cinq lots. Les trois premiers lots, y compris le château, furent définitivement adjugés le 28 ventôse an II (18 mars 1794) à Basile Cariol, de Saint-Cernin, pour le prix de 75.125 livres. Celui-ci agissant pour le sieur Guillaume Parlange, d'Aurillac (19). Le mobilier, dispersé les 14, 15 et 17 juin suivants, produisit 1.562 livres et 9 sols (20).

Puis, divers propriétaires se succédèrent et, en 1810, cette terre appartenait à Joseph-Gabriel Faure, notaire à Montferrand (Puy-de-Dôme). Madame Faure, née Desprat, héritière de son mari, était la sœur de Marie Desprats, épouse de Jean-Baptiste Rames, notaire à Thiézac, puis à Aurillac de 1814-1821, elle légua Vals à sa famille (21).

Après bien des tractations, et après l'avoir offert à son ami Auguste de Métiévier qui refusa d'acheter Vals, Louis Rames en devint seul propriétaire, le 29 juillet 1836.

Il était né à Thiézac, le 21 septembre 1786, du mariage de Jean-Baptiste Rames, notaire et de Marie Desprats. Avocat et expert-géomètre, il épousa à Aurillac, le 30 juin 1817, Anne-Marie Besse, fille de Germain-Pierre, conseiller de préfecture et de Marie-Jeanne Taporte. Il devint notaire à Aurillac après son frère puîné, Jean-Pierre, de 1840 à 1849 et mourut dans cette ville, le 28 octobre 1865 et sa veuve, le 28 novembre 1882, ayant eu cinq enfants, tous nés dans cette ville, trois fils, restés sans alliance, et deux filles :

1° Jean-Baptiste-Eugène, le 18 avril 1818, conseiller de préfecture, chevalier de la Légion d'honneur, mort le 1<sup>er</sup> juillet 1883.

2° Germain-Pierre, le 2 novembre 1819, notaire à Aurillac (1849-1874), où il est mort le 20 juin 1887.

3° Jean-Baptiste-Félix, dit Justin, le 16

août 1821, interne des hôpitaux de Paris, docteur en médecine à Aurillac, où il est mort le 5 octobre 1901.

4° Marie-Claire-Octavie, le 24 mars 1823, mariée le 2 juillet 1846 à Louis - Félix - Emile Fortet, juge d'instruction à Aurillac, dont elle a eu plusieurs enfants (22).

5° Françoise-Marie, le 17 novembre 1827, mariée à Aurillac, le 19 mai 1851 à Vincent-Marius-Eder Pagis, notaire à Pleaux, où il est mort ; conseiller général, le 18 avril 1875. Madame Pagis mourut au château de Vals, qu'elle avait eu en partage de famille, le 19 mars 1896, sans postérité.

Par son testament en date du 11 juin 1894, elle a légué Vals à son petit-neveu, M. Gustave de Labeau, ancien officier, chevalier de la Légion d'honneur.

---

(1) Pons de Villa était l'époux de Marine, vraisemblablement fille de Déodat de Vigouroux, et de Philippie de Salers, qui convola en secondes noces avec Eustache de Beaumarchais. (*Eustache de Beaumarchais et sa famille*, par le regretté Boudet, in *Revue de la Haute-Auvergne*, 1889, p. 81, et Saige et de Dienne : *La Vicomté de Carlat*, II, CXIX. Monaco. 1900).

(2) Dict. du Cantal, V, 274. — Il résulte de l'hommage de 1398, que le château n'était pas encore construit à cette date.

(3) Nous ignorons tout de cette famille de Griffeuil que donne le *Dictionnaire du Can-*

*ial.* — Dans un titre des Archives de M. le chanoine Bouyssou, à Saint-Illide, on lit : «..... dominus de Agrifolia, dominus de Grammato et La Besseyreto, diocesis Cadurcensis. »

Peut-être s'agit-il de la famille que rapporte le *Nobiliaire d'Auvergne*, III. 200 et dont les armes se lisent : « D'argent, à un houx de sinople, accosté en chef de deux étoiles d'azur. »

(4) Le Dic. du Cantal, V 274, dit que ce mariage eut lieu en 1448, erreur de typographie évidente pour 1484. — Sur la cheminée de la cuisine et sur le linteau d'une porte du second étage de Vals, sont gravées les Armes des Tournemire-Marze : « De....., à la tour de..... au chef de....., chargé de trois têtes de léopards de..... »

(5) Prodolis, notaire, Papiers de la cure de Saint-Santin.

(6 et 7) Archives de M. le chanoine Bouyssou, à St-Illide.

(8) Arch. d'Aurillac. B. B. 30.

(9) Frégeac, notaire à La Roquebrou.

(10) Arch. d'Aurillac. H. H. 83.

(11) Dessarauste, notaire à La Roquebrou.

(12) Voir dans le *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, pages 170 et s. Année 1924, l'étude que nous avons publié sur les Dubois de La Roquebrou.

(13) Sur le linteau de la porte de la chapelle de Vals, on voit un écusson où est gravé un arbre. Ce sont très vraisemblablement les armes de la famille Dubois, (*Sylvius*).

L'abbé Souilhé, d'après un écusson gravé sur un bénitier portatif de l'église de Nieu-

dan leur attribue sans preuve : *de gueules, au chevron d'argent, adextré d'un croissant et sénestré d'une étoile aussi d'argent, accompagné d'un lion en pointe.*

Du reste cet auteur ne mérite aucune confiance, au point de vue héraldique et nobiliaire. N'est-ce pas lui qui a trouvé qu'il existait des comtes de Boys, à Grèze ! (Abbé Souilhé : *Notice hist. sur Neudan*. passim. — Clermont-Ferrand. Thibaud 1884).

(14) Dict. du Cantal V. 274.

(15) Commune de Reygades (Corrèze).

(16) Bibl. Nat. ms fr. 31.416.

(17) Vte Révérend : *Titres, anoblissements et paieries de La Restauration.*

(18) Sur la famille de Métivier voir : *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, pages 167 et s. année 1924. — Métivier portait : *De gueules à la gerbe d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.*

(19) Archives du Cantal. L. *Vente des biens nationaux.* — En vertu de la loi du 27 avril 1825, les héritiers de Métivier reçurent une indemnité de 25,383 francs, somme égale aux deux tiers du produit des ventes.

(20) Archives de l'enregistrement de La Roquebrou.

(21) Jean-Baptiste Rames et Marie Desprats eurent quatre enfants : 1. Louis, dont il s'agit ; 2. Marie morte célibataire à Aurillac en 1876 ; 3. Jean-Pierre, notaire à Aurillac après son père (1821-1840) ; 4. Jean Baptiste, pharmacien, marié à Aurillac en 1827, à Marguerite Terrisse ; qui fut le père de Jean-Baptiste-Etienne Rames, le modeste et savant zoologue, né à Aurillac, le 26 décembre 1831, mort dans cette ville,

chevalier de la Légion d'honneur, le 22 août 1894.

(22) Une de leurs filles : Marie-Anne-Gabrielle, épousa à Aurillac, le 2 juillet 1872, Joseph Colinet de Labeau et fut la mère du propriétaire actuel de Vals.

(23) Dénoué le 2 avril 1896 au rang des minutes de Me Marie, notaire à Ally (Cantal).



—



# TABLE DES MATIERES

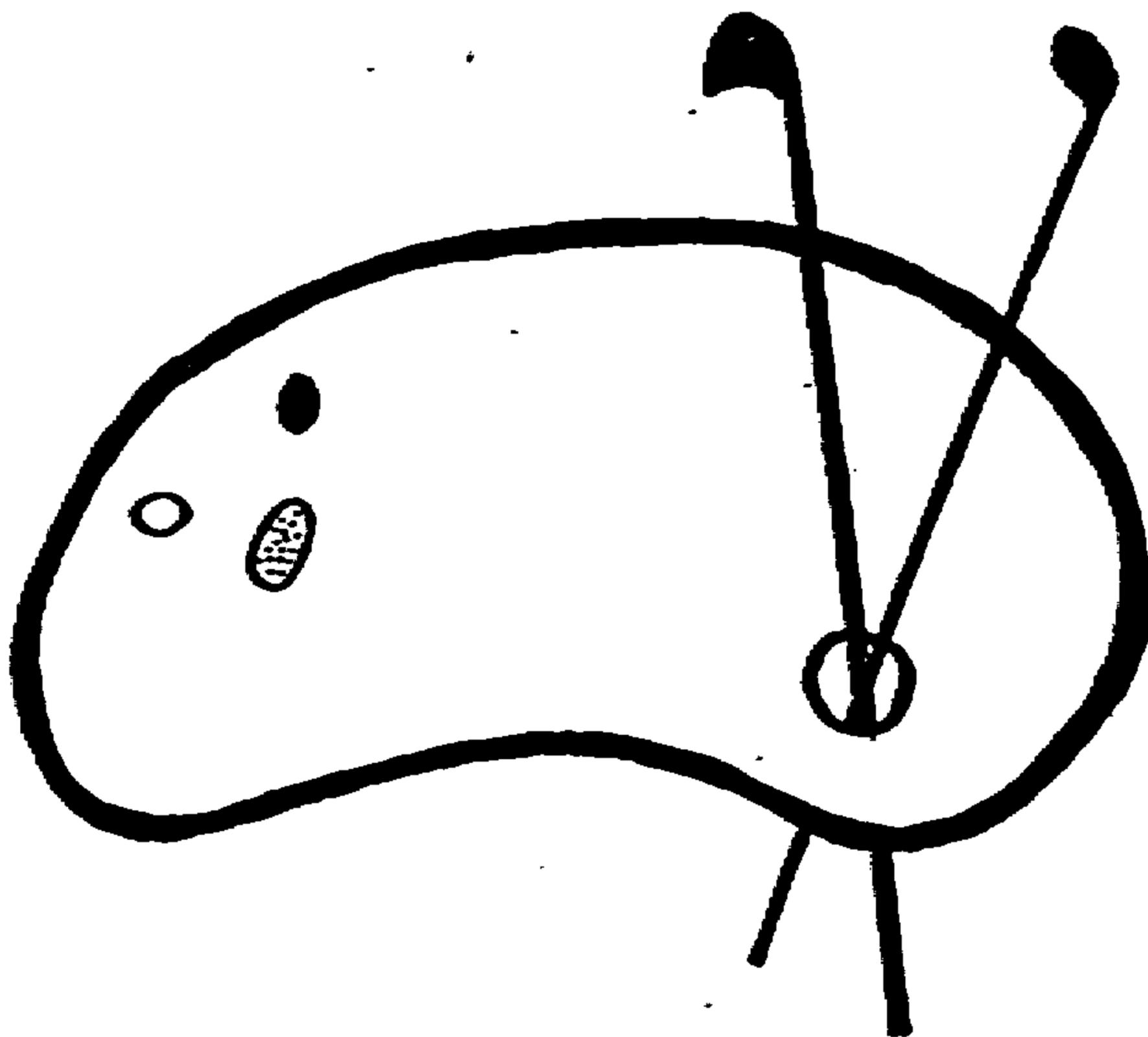
---

	Pages
<b>Les protestants dans la baronnie de La Roquebrou au XVII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>1</b>
<b>Le château de Branzac ... ..</b>	<b>9</b>
<b>Les châteaux de Montbrun et de Courdes ... ..</b>	<b>12</b>
<b>Escorailles. — Les Scoraille, — Les Tournemire ... ..</b>	<b>21</b>
<b>La baronnie de Saint-Christophe...</b>	<b>30</b>
<b>Le château et la chapelle de Chan- terelles ... ..</b>	<b>35</b>
<b>La seigneurie de Vals ... ..</b>	<b>39</b>

**DÉGACIDIFIÉ  
à SABLE : 1834**



RECEIVED  
MAY 19 1961



**ORIGINAL EN COULEUR**

**NF Z 43-120-3**

TABLE DES MATIERES

Les protestants dans la baronnie de La Roquebrou au XVII<sup>e</sup> siècle

Le château de Branzar

Les châteaux de Montbrun et de Courdes

Escorailles. - Les Scoraille, - Les Tournemire

La baronnie de Saint-Christophe

Le château et la chapelle de Chanterelles

La seigneurie de Vals